



## LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS DE RÉPIT POUR PERSONNES AVEC AUTISME (ENFANTS, ADOS ET ADULTES)

### Qu'est-ce que l'accueil temporaire ?

L'accueil temporaire est un séjour à durée limitée, aussi appelé « séjour de rupture », qui s'adresse aux personnes en situation de handicap de moins de 60 ans.

L'accueil temporaire est encadré sur le plan légal par la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, par le décret n° 2004-231 du 17 mars 2004 relatif à la définition et à l'organisation de l'accueil temporaire des personnes handicapées et des personnes âgées et par la circulaire n°DGAS/SD3C/2005-224 du 12 mai 2005 relative à l'accueil temporaire des personnes handicapées.

### Pourquoi un accueil temporaire ?

- Pour accueillir un enfant ou adulte qui est en attente de place dans une structure spécialisée.
- Pour soulager une famille qui a besoin de répit.
- Pour faire face à une situation d'urgence : hospitalisation d'un parent, rupture d'accueil dans une structure.....
- Pour permettre de faire évoluer le projet d'une personne en situation de handicap en s'appuyant sur une nouvelle évaluation et une expertise plus adaptée (orientation, gestion de crise...).

### Comment être admis en structure d'accueil temporaire ?

Une décision d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) est la condition indispensable à toute admission en accueil temporaire. Avant de rechercher une structure d'accueil temporaire, la famille ou l'équipe qui accompagne la personne concernée doit déposer une demande à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) au moyen du formulaire Cerfa n°13788\*01 accompagné du certificat médical Cerfa n°13878\*01 (formulaires à retirer auprès de la MDPH du domicile ou disponible sur Internet : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R19993.xhtml>).

L'assistante sociale de la structure qui accompagne la personne peut aider la famille pour ces démarches auprès de la MDPH et la recherche d'un lieu adapté. En cas d'urgence, et pour une personne handicapée présentant un taux d'incapacité au moins égal à 80%, l'admission peut être autorisée par le directeur de l'établissement d'accueil temporaire pour une durée de huit jours maximum pour les enfants jusqu'à 18 ans et 15 jours pour les adultes, sans qu'il y ait une notification préalable de la MDPH. Cette notification sera cependant demandée ultérieurement pour régulariser la situation.

### **Quelles sont les modalités de prise en charge en accueil temporaire ?**

L'accueil temporaire est limité à 90 jours maximum par an, à temps complet ou à temps partiel, en accueil de jour ou en accueil avec internat (ou hébergement pour les adolescents et adultes). L'accueil peut être organisé en mode séquentiel, c'est-à-dire par périodes programmées sur l'année, le mois (x jours par mois), la semaine (x jours par semaine) ou la journée (x heures par jour).

Cet accueil peut être proposé dans un établissement médico-social de type Institut Médico Educatif (IME), foyer d'hébergement, Maison d'Accueil Spécialisé (MAS),... Il peut aussi se faire au sein d'une structure sanitaire (hôpital,...) ou d'une Maison d'accueil temporaire, établissement spécifiquement dédié à ce type de prise en charge.

### **Qui finance l'accueil temporaire ?**

Dans les établissements médico-sociaux pour enfants et adolescents handicapés, les frais d'accueil sont pris en charge par l'Assurance Maladie. Pour les adultes, une participation journalière est demandée. Elle ne peut excéder le forfait hospitalier journalier.

A noter : ce forfait peut parfois être pris en charge par l'assurance complémentaire ou la mutuelle santé de l'assuré. Il est nécessaire de faire une demande préalable auprès de leur service d'action sociale.



### **Conseils pratiques : accueil temporaire en secteur médico-social ou séjours en milieu ordinaire ?**

> Il ne faut pas confondre séjours d'accueil temporaire dans le cadre d'un accueil dans une structure médico-sociale et séjours de répit dans le cadre d'un accueil en milieu ordinaire (dans une structure ayant un agrément jeunesse et sport ou un agrément tourisme adapté par exemple), les seconds étant proposés le plus souvent par des associations et ne nécessitent pas d'orientation de la MDPH.

> Les séjours de répit en milieu ordinaire sont mis en place dans les mêmes situations que les séjours d'accueil temporaire, afin de relayer la famille ou l'institution dans l'accompagnement d'une personne handicapée.

> Les frais de ces séjours ne sont cependant pas pris en charge par l'Assurance Maladie. Ils peuvent faire l'objet d'une aide financière de la MDPH au titre de la Prestation de Compensation du Handicap.



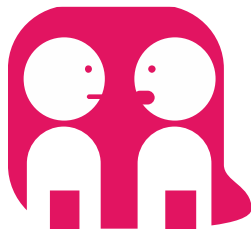
### Où trouver un séjour de répit ?

Consultez notre annuaire en ligne

<http://www.tamis-autisme.org>

- Pour trouver les **structures médico-sociales** qui proposent un accueil temporaire (sur notification de la MDPH :  
Dans la rubrique "Etablissements et services médico-sociaux et sanitaires" sélectionnez « Accueil temporaire / séjour de rupture : "oui" ».
- Pour trouver un **séjour de répit**, sans notification de la MDPH :  
Dans la rubrique « Vacances », sélectionnez « Type de séjour : séjour de répit »
- Pour trouver un **service d'aide à la personne** :  
Dans la rubrique « Aide et accompagnement de la personne », sélectionnez « Service(s) proposé(s) : accueil temporaire / répit »

**Voir également la liste figurant à la fin de la fiche**



Si vous souhaitez en discuter  
avec un professionnel du CRAIF,  
contactez-nous sur [contact@craif.org](mailto:contact@craif.org)  
ou au 01 49 28 54 20



## Les différentes structures et dispositifs de répit pour personnes avec autisme (enfants, ados et adultes)

### Accueil temporaire en Ile-de-France et hors Ile-de-France pour adultes - sur notification de la MDPH

#### Seine et Marne (77)

> MAISON D'ACCUEIL TEMPORAIRE DU MONASTERE DE VILLECERF 85, rue Grande 77250 VILLECERF Tel : 01 64 24 96 36 Fax : 01 64 24 93 00 Email : monasterkaren@wanadoo.fr  
Autres infos : <http://www.notredamedejoye.fr/index.php?page=22&rubrique=16>

**Mode d'accueil** : 8 places d'accueil temporaire en internat complet et 4 places d'accueil temporaire en accueil de jour.

**Age du public accueilli** : Enfants de 5/6 ans à 20 ans au moment de vacances scolaires uniquement. Adultes à partir de 16 ans en dehors des vacances scolaires uniquement. Accueil de personnes polyhandicapées avec éventuellement troubles autistiques s'il y a la notion de dépendance physique dans les actes de la vie quotidienne (pour l'habillement, se nourrir, pour les déplacements, etc.) **Capacités d'accueil temporaire**: 12 Priorité donnée aux personnes qui n'ont pas de prise en charge en établissement qui ont déjà été accueillies à la maison d'accueil temporaire au moins une fois.

> MAS MYRIAM MENDEL – MEPPEN

85, rue Alfred Maury  
77100 MEAUX

Tel: 01 60 24 54 00

Fax: 01 60 23 97 85

secretariat.meaux@fdr-far.org

Autres infos : <http://www.fondation-de-rothschild.fr/etablissements/maison-daccueil-specialisee-myriam-mendel-meppen/>

**Mode d'accueil** : accueil temporaire en internat complet

**Age du public accueilli** : 20-60 ans

Accueil d'adultes avec TSA, occasionnellement avec un polyhandicap.

#### Seine-Saint-Denis (93)

> MAS LE GRAND SAULE

93370 Montfermeil

Tel : 01 41 70 30 40 Fax : 01 41 70 30 49

Mail : [masgdsaule@armedusalut.fr](mailto:masgdsaule@armedusalut.fr)

**Mode d'accueil** : accueil temporaire en internat complet

**Age du public accueilli** : 20-60 ans Accueil d'adultes avec TSA, avec polyhandicap.

**Capacités d'accueil temporaire** : 1. nombre de places variable en été, selon les départs en vacances des résidents.

> ACCUEIL TEMPORAIRE LE SILENCE DES JUSTES

1 rue Emile Connoy  
93200 SAINT-DENIS  
Tél 01 48 20 90 10

**Mode d'accueil** : accueil temporaire en externat

**Capacités d'accueil temporaire** : 12

**Age du public accueilli** : 13-20 ans pour l'unité ados-adultes

**Val-de-Marne (94)**

> HANDI-REPIT

9/11 avenue Georges ENESCO  
94000 Créteil

Tel : 01 48 53 61 80

Email : [handi-repit94@orange.fr](mailto:handi-repit94@orange.fr)

Contact : Mr HEDIN, directeur

Autres infos : <http://lavieadomicile.fr/handi-repit-94/>

**Mode d'accueil** : accueil temporaire en accueil de jour

**Age du public accueilli** : 6 à 60 ans

Accueil de personnes avec tout type de handicap sauf si troubles du comportement majeur.

La Maison d'Accueil Temporaire est associée à un Espace dédié aux aidants.

Fiche TAMIS : <http://www.tamis-autisme.org/fiche/details/id:1442/>

> MAS ENVOL

3 chemin de la Croix  
94500 CHAMPIGNY  
Tél 01 55 09 14 60

**Accueil temporaire / séjour de rupture** : nb de places 2

Fiche TAMIS : <http://www.tamis-autisme.org/fiche/details/id:566/>

> FAM La Pointe du Lac

67 avenue Magellan  
94000 CRETEIL  
Téléphone 01 41 94 80 50

**Mode d'accueil** : accueil temporaire en internat et externat + studio

**Capacité d'accueil temporaire**: 2 places en externat, 2 places en internat, 1 place en studio si activités de jour (travail, études...)

Fiche TAMIS : <http://www.tamis-autisme.org/fiche/details/id:563/>

**Hauts de Seine (92)**

> LE CEDRE BLEU

26/28 rue Père Komitas  
92370 CHAVILLE  
Tél 0141158190

**Accueil temporaire / séjour de rupture** : nb de places 1

Fiche TAMIS : <http://www.tamis-autisme.org/fiche/details/id:406/>

> FAM Cité Jacques Descamps  
4-6 rue Pablo Neruda  
92220 BAGNEUX  
Tél 01 41 17 48 70

**Accueil temporaire / séjour de rupture** : nb de places 1

Fiche TAMIS : <http://www.tamis-autisme.org/fiche/details/id:404/>

### Charente-Maritime (17)

> OXYGENE

Impasse Clémenceau 17340 CHATELAILLON Tel : 05-46-29-21-68

Fax : 05-46-29-25-94

Autres informations : <https://www.ecsautisme17.org/etablissements-et-services/adultes/service-daccueil-temporaire-et-durgence-oxygene/>

**Mode d'accueil** : accueil temporaire en accueil de jour (3 places) ou internat complet (4 places)

**Age du public accueilli** : 18-60 ans

Accueil d'adultes avec TSA.

**Capacités d'accueil temporaire** : 4 places en hébergement

1 encadrant pour 2 résidents

### Indre (36)

> LE CALME (Centre d'Accueil et de Loisirs Médicalisé Expérimental)

Tel : 02 54 31 09 36 Fax : 02 54 31 09 37

Autres Informations : <http://www.aidaphi.asso.fr/index.php/etablissements-a-services/49-medico-social/77-calme-ardentes.html>

**Mode d'accueil** : accueil temporaire en internat complet

**Age du public accueilli** : 6- 20 ans

Accueil d'enfants et jeunes avec autisme, psychotiques, trisomiques, et/ou avec troubles du comportement.

**Capacité d'accueil temporaire** :

Ouvert toute l'année. Vacances et séjours de rupture.

> FAM-MAS LA MAISON DES OISEAUX

50 rue des oiseaux

36400 LA CHÂTRE

Tel : 02 54 48 17 94

Fax : 02 54 48 16 84

Email : [accueilmdo@orange.fr](mailto:accueilmdo@orange.fr)

**Mode d'accueil** : accueil temporaire en internat complet

**Age du public accueilli** : 18-60 ans

Accueil exclusif de personnes avec autisme, dont la majorité souffre d'épilepsie.

**Capacité d'accueil temporaire** : 1

Travail sur le thème de la nature avec l'agriculture et les soins aux animaux (surtout chevaux).

### Loiret (45)

> LE HAMEAU DE JULIEN

400 rue du Grand Boulant

45760 BOIGNY SUR BIONNE

Tel : 02 38 75 85 00 Fax : 02 38 75 85 20

E-mail : le-hameau-de-julien@autisme-loiret.org

Autres informations : <https://www.fam-lehameaudejulien.org/presentation>

**Mode d'accueil** : accueil temporaire en internat complet

**Age du public accueilli** : 18 - 60 ans

Accueil de personnes autistes exclusivement, ayant une orientation FAM, avec ou sans troubles moteurs associés.

**Capacités d'accueil temporaire** : 7

### Lozère (48)

> LA MAISON DES SOURCES

Quartier de l'Empéry

48100 Monrodat

Tél. : 04 66 32 82 24

**Mode d'accueil** : accueil temporaire en internat complet

**Age du public accueilli** : 18-60 ans

Accueil d'adultes TSA sans troubles du comportement majeurs, handicap mental, sensoriel, polyhandicap, plurihandicap, maladies neurologiques ou neuromusculaires chroniques invalidantes, traumatismes crâniens.

**Capacités d'accueil temporaire** : 24

1 encadrant pour 4 résidents

### Morbihan (56)

> MAISON ARC EN CIEL

Lieu-dit Locmaria

56310 Quistinic

Tel : 02 97 39 76 14

Fax : 02 97 39 73 39

Autres informations : [http://www.maisonarcenciel.org/crbst\\_23.html](http://www.maisonarcenciel.org/crbst_23.html)

**Mode d'accueil** : accueil temporaire en internat complet. Possibilités d'accueil de jour.

**Age du public accueilli** : 3-20 ans

Accueil d'enfants avec polyhandicap, plurihandicap, surdicécité, maladies neurologiques ou neuromusculaires chroniques invalidantes, handicap mental, Autisme et TED, traumatisme médullaire.

**Capacités d'accueil temporaire** : 12

1 encadrant pour 3 résidents.

### Pas de Calais (62)

> LA MAISON DE PIERRE

Rue de l'As de Licques

62380 BOUVELINGHEM

Tel : 03 21 11 15 15 Fax : 03 21 11 15 19

Email : [contact@la-maison-de-pierre.com](mailto:contact@la-maison-de-pierre.com)

Site internet : [www.la-maison-de-pierre.com](http://www.la-maison-de-pierre.com)

**Mode d'accueil** : accueil temporaire pour enfants en internat complet (6 places) et en accueil de jour (2 places), accueil temporaire pour adultes en internat complet (10 places) et en accueil de jour (6 places)

**Age du public accueilli** : 6 - 60 ans

Accueil de personnes avec tout handicap sauf suivi médical lourd ou troubles des comportements majeurs.

**Capacités d'accueil temporaire** : 8 pour les enfants (6-20 ans) et 16 pour les adultes (20-60).

Ratio d'encadrement 1 pour 7 pour l'accueil de jour, 1 pour 12 en hébergement.

### **Pyrénées-Atlantiques (64)**

> HOPITAL MARIN D'HENDAYE

(Pavillon GRANCHET)

Route de la corniche BP 411

64704 HENDAYE CEDEX

Tel : 05 59 48 08 00 Fax : 05 59 48 08 05

**Mode d'accueil** : accueil temporaire en internat complet

**Age du public accueilli** : 18-60 ans

Accueil de des personnes déficientes intellectuelles et/ou autistes.

**Capacité d'accueil temporaire**: 2. Le nombre de places en accueil temporaire peut varier car les séjours temporaires sont organisés uniquement pendant les temps d'absence (vacances) des résidents permanents.

### **Tarn (81)**

> ACCUEIL TEMPORAIRE CESURE

50 petit chemin de Viars

81600 GAILLAC

Tel : 05-63-33-87-82

Fax : 05-63-33-87-82

Site : <http://www.accueil-temporaire-cesure.fr>

**Mode d'accueil** : accueil temporaire en accueil de jour (2 places) ou internat complet (9 places avec une place en accueil d'urgence)

**Age du public accueilli** : 20-60 ans

Accueil d'adultes avec TSA avec un niveau d'autonomie important (orientation Foyer de vie ou foyer d'hébergement) sans troubles du comportement majeurs et sans suivi médical lourd, plurihandicap, maladies neuromusculaires chroniques invalidantes, traumatismes crâniens, maladies mentales.

**Capacités d'accueil temporaire** : 11

1 encadrant pour 5 résidents- structure sans personnel médical.



## Séjour de répit pour adultes en Ile-de-France - sans notification de la MDPH

### Seine-Saint-Denis (93)

> TOUS LES JEUNES EN VACANCES

43 rue Loubet

93200 Saint Denis

09.81.47.81.31 ou 07 81 30 05 03

Autres informations : <https://www.tous-les-jeunes-en-vacances.fr/>

**Mode d'accueil** : séjours de répit en internat complet.

**Age du public accueilli** : 6-60 ans.

Accueil de personnes avec autisme y compris avec d'importants troubles du comportement.

**Capacité d'accueil** : variable selon séjours.

Supervision par Le relais Ile de France.

Week-end, séjours de vacances, séjours de répit. Les séjours se déroulent pendant les vacances scolaires, en province ou à l'étranger mais aussi hors vacances.

1 accompagnateur pour 1 jeune/adulte.

Voir annuaire TAMIS : <http://www.tamis-autisme.org/fiche/details/id:470/>

### Yvelines (78)

> ACCUEIL DE JOUR "LE TREMPLIN" - ASSOCIATION DU FUN POUR TOUS

Siège : 42 rue du Moulin Renard

78280 GUYANCOURT

Tel : 01-30-57-17-65 / 06-76-89-12-13

mail : [dufunpourtous@bbox.fr](mailto:dufunpourtous@bbox.fr)

Autres informations : <http://www.dufunpourtous.fr/nos-prestations/>

Page facebook : <https://www.facebook.com/Association-DU-FUN-POUR-TOUS-133868530029406/>

**Mode d'accueil** : externat.

**Age du public accueilli** : 6 à 20 ans

## Accueil temporaire pour enfants en Ile-de-France et hors Ile-de-France - sur notification de la MDPH

### Seine et Marne (77)

> MAISON D'ACCUEIL TEMPORAIRE DU MONASTERE DE VILLECERF 85, rue Grande 77250  
VILLECERF

Tel : 01 64 24 96 36 Fax : 01 64 24 93 00

Email : monasterkaren@wanadoo.fr

Autres infos : <http://www.notredamedejoye.fr/index.php?page=22&rubrique=16>

**Mode d'accueil** : 8 places d'accueil temporaire en internat complet et 4 places d'accueil temporaire en accueil de jour.

**Age du public accueilli** : Enfants de 5/6 ans à 20 ans au moment de vacances scolaires uniquement. Adultes à partir de 16 ans en dehors des vacances scolaires uniquement. Accueil

de personnes polyhandicapées avec éventuellement troubles autistiques s'il y a la notion de dépendance physique dans les actes de la vie quotidienne (pour l'habillement, se nourrir, pour les déplacements, etc.) **Capacités d'accueil temporaire**: 12 Priorité donnée aux personnes qui n'ont pas de prise en charge en établissement qui ont déjà été accueillies à la maison d'accueil temporaire au moins une fois.

### Val-de-Marne (94)

> HANDI-REPIT

9/11 avenue Georges ENESCO

94000 Créteil

Tel : 01 48 53 61 80

Email : handi-repit94@orange.fr

Autres infos : <http://lavieadomicile.fr/handi-repit-94/>

**Mode d'accueil** : accueil temporaire en accueil de jour

**Age du public accueilli** : 6 à 60 ans

Accueil de personnes avec tout type de handicap sauf si troubles du comportement majeur.

**Capacité d'accueil temporaire** : 12

La Maison d'Accueil Temporaire est associée à un Espace dédié aux aidants.

### Gard (30)

> OCEANE LOISIRS VACANCES ADAPTEES

Impasse des Relettes

30340 ROUSSON

Tel : 04 66 85 78 06

**Mode d'accueil** : accueil temporaire en internat complet.

**Age du public accueilli** : De 6 à 18 ans

Accueil de personnes avec déficience intellectuelle et autisme.

**Capacité d'accueil temporaire** : 7

Ouvert toute l'année. Vacances et séjours de rupture.

### Indre (36)

> LE CALME (Centre d'Accueil et de Loisirs Médicalisé Expérimental)

Tel : 02 54 31 09 36

Autres Informations : <http://www.aidaphi.asso.fr/index.php/etablissements-a-services/49-medico-social/77-calme-ardentes.html>

**Mode d'accueil** : accueil temporaire en internat complet

**Age du public accueilli** : 6- 20 ans

Accueil d'enfants et jeunes avec TSA, trisomiques, et/ou avec troubles du comportement.

Ouvert toute l'année. Vacances et séjours de rupture.

### Morbihan (56)

> MAISON ARC EN CIEL

Lieu-dit Locmaria

56310 Quistinic

Tel : 02 97 39 76 14

**Mode d'accueil** : accueil temporaire en internat complet. Possibilités d'accueil de jour.

**Age du public accueilli** : 3-20 ans

Accueil d'enfants avec polyhandicap, plurihandicap, surdicécité, maladies neurologiques ou neuromusculaires chroniques invalidantes, handicap mental, Autisme et TED, traumatisme médullaire.

**Capacités d'accueil temporaire** : 12

1 encadrant pour 3 résidents.

### Pas de Calais (62)

> LA MAISON DE PIERRE

Rue de l'As de Licques

62380 BOUVELINGHEM

Tel : 03 21 11 15 15

Email : [contact@la-maison-de-pierre.com](mailto:contact@la-maison-de-pierre.com)

Site internet : [www.la-maison-de-pierre.com](http://www.la-maison-de-pierre.com)

**Mode d'accueil** : accueil temporaire pour enfants en internat complet (6 places) et en accueil de jour (2 places), accueil temporaire pour adultes en internat complet (10 places) et en accueil de jour (6 places)

**Age du public accueilli** : 6 - 60 ans

Accueil de personnes avec tout handicap sauf suivi médical lourd ou troubles des comportements majeurs.

**Capacités d'accueil temporaire** : 8 pour les enfants (6-20 ans) et 16 pour les adultes (20-60).

Ratio d'encadrement

1 pour 7 pour l'accueil de jour, 1 pour 12 en hébergement.

## Séjour de répit pour enfants en Ile-de-France - sans notification de la MDPH

### Paris (75)

#### > J'INTERVIENDRAIS

41, rue Buffon

75005 PARIS

Tel : 01 43 31 69 30

06 09 69 00 06

Site internet : [www.jinterviendrais.com](http://www.jinterviendrais.com)

**Mode d'accueil** : accueil pour des séjours de répit en internat complet

**Age du public accueilli** : à partir de 6 ans (4 ans sur dérogation) mais nécessité d'être accueilli pour la première fois avant 12 ans pour pouvoir continuer à être accueilli jusqu'à l'âge adulte et pour le reste de la vie.

Accueil d'enfants, de jeunes et adultes TSA, avec handicap associés.

**Capacité d'accueil** : variable selon séjours

### Seine-Saint-Denis (93)

#### > TOUS LES JEUNES EN VACANCES

43 rue Loubet

93200 Saint Denis

09.81.47.81.31 ou 07 81 30 05 03

Autres informations : <https://www.tous-les-jeunes-en-vacances.fr/>

**Mode d'accueil** : séjours de répit en internat complet.

Age du public accueilli : 6-60 ans.

Accueil de personnes avec autisme y compris avec d'importants troubles du comportement.

**Capacité d'accueil** : variable selon séjours.

Supervision par Le relais Ile de France.

Week-end, séjours de vacances, séjours de répit. Les séjours se déroulent pendant les vacances scolaires, en province ou à l'étranger mais aussi hors vacances.

1 accompagnateur pour 1 jeune/adulte.

Voir annuaire TAMIS : <http://www.tamis-autisme.org/fiche/details/id:470/>

#### > TES VACANCES

39, rue de la Boulangerie

93200 Saint-Denis

Tél. 09 52 03 17 41

Port. 07 52 02 75 30

Autres informations : <https://tes-vacances.org/index.php>

Week-end de répit

Fiche Tamis : <http://www.tamis-autisme.org/fiche/details/id:469/>

## Yvelines (78)

### > ACCUEIL DE JOUR "LE TREMPLIN" - ASSOCIATION DU FUN POUR TOUS

Siège : 42 rue du Moulin Renard

78280 GUYANCOURT

Tel : 01-30-57-17-65 / 06-76-89-12-13

mail : [dufunpourtous@bbox.fr](mailto:dufunpourtous@bbox.fr)

Autres informations : <http://www.dufunpourtous.fr/nos-prestations/>

Page facebook : <https://www.facebook.com/Association-DU-FUN-POUR-TOUS-133868530029406/>

**Mode d'accueil** : externat.

**Age du public accueilli** : 6 à 20 ans

## Essonne (91)

### > L'OASIS

32 Rue Mireille,

91600 Savigny-sur-Orge

mail : [contact@oasis-autisme.org](mailto:contact@oasis-autisme.org)

Téléphone : 01 69 45 86 32

**Sectorisation** : 91 uniquement

**Age du public accueilli** : 6 à 20 ans

**Mode d'accueil** : lundis, mardis et jeudi de 9h à 17h. Les enfants ont la possibilité de venir 3 demi-journées par semaine au plus. Si l'enfant reste une journée entière, il prend son repas à l'Oasis

## Services d'aide à la personne

### Tout public

#### > APTE POLE REPIT

Contact :

Tél : 06 30 12 30 99 / 01 56 08 02 32

Secrétariat : 06 95 82 26 60

Mail : [polerepit@orange.fr](mailto:polerepit@orange.fr)

Site Internet : [www.autisme-apr.com](http://www.autisme-apr.com)

### Adultes

#### > LE RELAIS IDF

Prise en charge de personnes en situation de handicap à partir de 14 ans (TSA et/ou troubles associés) pendant la semaine, les week-ends, les jours fériés et les vacances scolaires, dans le cadre d'un partenariat avec des institutions thérapeutiques et éducatives.

Site Internet : <https://www.lerelaisidf.com/>

> COMITE FRANCO QUEBECOIS (hors Ile-de-France)

Séjour encadré pour les personnes en situation de handicap, Séjour adapté pour les établissements, Séjour de répit

Site Internet : <http://www.tamis-autisme.org/fiche/details/id:927/>

> AVENIR

Séjour encadré pour les personnes en situation de handicap, Séjour adapté pour les établissements, Séjour de répit

Jeunes en situation de handicap mental 8-30 ans

Site Internet : <http://www.tamis-autisme.org/fiche/details/id:1122/>

> AUXI'LIFE

AUXI'LIFE 75

Site Internet : <http://www.tamis-autisme.org/fiche/details/id:330/>

AUXI'LIFE 91

Site Internet : <http://www.tamis-autisme.org/fiche/details/id:1736/>

> L'ESCALE

Accueil temporaire / répit, Rencontres / échanges, Groupe d'habiletés sociales

A partir de 16/18ans

Site Internet : <http://www.tamis-autisme.org/fiche/details/id:1884/>

## Urgence répit familles et handicap

> URGENCE REPIT est un dispositif mis en place dans la continuité de l'opération TOUS MOBILISES pendant la période du confinement et le fruit d'une coopération et d'un engagement commun de plus de 35 associations locales ou nationales engagées auprès des familles pour l'accès de leur enfant en situation de handicap aux lieux d'accueil de la petite enfance, accueils de loisirs ou lieux de vacances.

Numéro d'appel : 0 805 035 800 du lundi au vendredi de 9h à 17h

<https://www.grandir-ensemble.com/>